

## **DE LA CARTOGRAPHIE DES TERROIRS DE L'AIRE AOC CAHORS A LA PROPOSITION D'UN CLASSEMENT DE TERROIRS EN UN « PREMIER CRU CAHORS »**

La recherche de la qualité viticole et vinicole est depuis de nombreuses années le souci constant des appellations françaises. Pour tendre toujours plus vers cet objectif, les gestionnaires des vignobles, viticulteurs et techniciens, s'entourent de démarches scientifiques pour asseoir les bases de cette qualité de la vigne et du vin. Dans ce cadre, la notion de terroir tient une place importante. Des géographes se sont penchés sur ce concept, en dehors ou pas de la viticulture. La plupart s'accorde sur la définition de terroir que donne M. Derruau (1949): «Nous entendons par terroir un territoire cultivé se distinguant de ses voisins par des caractères particuliers d'ordre physique ou d'ordre humain [...] ».

Conscient de l'évolution du terme et des débats qu'il anime, nous caractérisons, quant à nous, le terroir comme l'unité spatiale la plus petite, homogène à tous les points de vue, et cartographiable à grande échelle.

Des études géographiques sur le vignoble de Cahors ont déjà vue le jour, (M. Vidailac, 1952, M.D. Salbaçagaray, 1975), mais notre approche a été à plus grande échelle, à celle du terroir, voire de la parcelle.

Le vignoble de l'AOC Cahors regroupe 45 communes de la moyenne vallée du Lot (où 4500 ha de vignes se répartissent sur les 21708 ha d'aire AOC. Celle-ci est gérée par le syndicat de défense de l'AOC Cahors, qui regroupe tous les viticulteurs, par l'INAO (Institut National des Appellations contrôlées), et l'ONIVins (Office National Interprofessionnel des Vins). C'est sous les auspices de ces organisations que l'Université fut mandée de fournir un travail de réflexion sur les terroirs ; réflexions sur la nature de ceux qui composent l'appellation et sur le concept de terroir lui-même.

Travail qui devait aboutir à une carte des terroirs, élément de base pour proposer une hiérarchisation au sein de l'aire AOC Cahors. Le fond de nos propos résidera dans la façon dont a été élaborée cette carte des terroirs à travers des critères de différenciation des terroirs, puis comment nous avons procédé pour proposer une hiérarchisation au sein de l'appellation.